

des Princes &c. Septemb. 1723. 191

d'Avignon, & d'Orange, feront une quarantaine de 40. jours: celles qui n'en font point susceptibles, font réduites à une de 28. jours. Les Maîtres de quelques Bâtimens venans du Levant & du Ponant, raportent qu'on continuë d'y jouïr d'une parfaite santé.

XII. Il y a des Lettres de *Gradisca* dans le *Frioul*, qui portent que le 3. Juillet le Comte Louis de la Tour & le Comte Nicolas Strafoldo, après avoir été degradez, y furent exécutez à mort; de même que la Mere du premier, qui étoit complice de l'horrible assassinat commis en la personne de sa Femme, & qui avoit été exécuté par le Comte de Strafoldo. Nous en fimes mention dans nos Journaux de l'année dernière. Sa Sœur, pour avoir eu part à cette detestable action, a été enfermée dans un Couvent pour le reste de ses jours, & une Servante condamnée à servir pendant un an dans un Hôpital la chaine au pied, & ensuite bannie à perpétuité. La Sentence renduë contre eux, portoit qu'ils seroient tenaillez, & rompus vifs, mais par ordre de l'Empereur elle a été modérée, & leur peine changée en celle de perdre la tête.

XIII. *Livourne*. Le 22. Juin le Prince Hereditaire de *Toscane* partit de cette Ville pour retourner à *Poggio*, & de là à *Florence*. Les Galeres du Grand Duc, qui étoient revenuës ici, se sont remises en Mer pour aller croiser sur les Corsaires.

XIV. *Florence*. Le jour de la Fête de St. Jean-Baptiste le Prince Hereditaire, qui est de retour en cette Ville, reçut l'hommage ordinaire de la Noblesse & des Etats du País au nom du Grand Duc son Pere; & le premier Juillet S. A. R. retourna à *Poggio*. La Princesse veuve du précédent Prince Hereditaire se tient encore ici, & il y a tous les soirs Bal ou Concert dans son Appartement^s

Quoique